

**PROGRAMME
SPORT ET RELATIONS
INTERNATIONALES**

LA COUPE DU MONDE À 48 : ILLUSTRATION DE LA GÉOPOLITIQUE DE LA FIFA

Par Emerick DUMAS /
ASSISTANT DE RECHERCHE À L'IRIS

AVRIL 2019

OBSERVATOIRE GÉOSTRATÉGIQUE DU SPORT



En janvier 2017, le conseil de la Fédération internationale de football association (FIFA) a adopté à l'unanimité la réforme de la Coupe du Monde qui fait passer le nombre de participants de 32 à 48. Ce n'est pas la première fois que la FIFA élargit l'accès de sa compétition phare. D'abord débutée à 16, elle passe à 24 en 1982 lors de la Coupe du monde en Espagne. En 1998, elle s'élargit jusqu'à 32 participants. Le projet d'accroissement à 48 nations était envisagé pour l'édition 2026 organisée conjointement par les États-Unis, le Mexique et le Canada. Néanmoins, à l'approche de l'édition qatarienne en 2022, la question d'une accélération du processus se pose. La décision doit être prise lors du congrès de la FIFA à Paris le 6 juin 2019. C'est lors de ce même congrès que Gianni Infantino va se représenter. Le projet d'élargissement de la compétition induit une nouvelle répartition des places qualificatives attribuées aux différentes confédérations. Lors de l'annonce de l'adoption par le Conseil de la FIFA d'un passage à 48 équipes pour la Coupe du monde en janvier 2017, Gianni Infantino, président de la FIFA, explique que « le football ne se limite pas à l'Europe et l'Amérique latine »¹. Cela montre une volonté de développer le football en dehors de ces confédérations. Bien qu'il essaie de montrer qu'il est nécessaire de ne plus se focaliser sur les deux confédérations, démontrant une volonté de modifier, il met néanmoins en avant l'importance des deux continents dans le football. De même, s'il semble inclure les autres confédérations, une différenciation est perceptible et illustre les politiques de la FIFA. Il ne s'agit pas de s'intéresser aux politiques qui guident ces choix, mais davantage d'étudier la corrélation entre les politiques de la FIFA et la répartition des places dans le projet de Coupe du monde à 48.

L'OMNIPRÉSENCE EUROPÉENNE

Le projet d'une Coupe du monde à 48 ferait passer de 13 à 16 le nombre de nations européennes qualifiées pour le tournoi. Cela fait de l'Union européenne de football association (UEFA) la confédération la plus représentée, avec un tiers des participants à la phase finale. Cet européocentrisme est dû à différents facteurs. La création de la FIFA a pour base l'Europe et ses membres sont alors exclusivement européens jusqu'en 1910 et l'entrée de l'Afrique du Sud. L'Europe représente également la confédération la plus importante par le nombre de membres présents à la FIFA avec 55 affiliés. À partir de la création d'une phase qualificative pour la Coupe, soit pour l'édition 1938, la place de l'Europe est la plus conséquente ; 11 places sur 16 en 1938, 13 places sur 24 en 1982 et sur 32 en 1998. Cette omniprésence européenne s'explique également par les résultats en Coupe du monde puisque l'UEFA comprend 5 des 8 champions du monde, mais également l'énorme impact financier des fédérations européennes dû aux différentes compétitions continentales retransmises dans le monde entier. Il est donc difficile de se

¹ <https://fr.fifa.com/about-fifa/who-we-are/news/elargissement-de-la-coupe-du-monde-de-la-fifatm-a-48-equipes-des-2026-2863105>

détacher à la fois de l'omniprésence numérique, financière, historique et sportive de l'Europe. Le passage à 16 nations qualifiées n'est donc que le prolongement d'une politique historiquement euro-péo-centrée, ce qu'a longtemps reproché l'Amérique du Sud.

L'AMÉRIQUE DU SUD, UNE SURREPRÉSENTATION DISCRÈTE

Si le Vieux continent est omniprésent par son nombre, l'histoire, le palmarès et la réputation des équipes sud-américaines participent à l'importance de la Confédération sud-américaine de football (CONMEBOL) au sein de la FIFA. Cette confédération est rapidement devenue un membre stratégique en étant le deuxième continent le plus représenté dans les compétitions. Déjà en 1928, c'est elle qui demande la reconnaissance de l'espagnol comme langue officielle de la FIFA en raison de l'importance qu'elle prend au sein de la Fédération internationale². Cette position se perpétue en raison du palmarès du Brésil, qui est le pays le plus titré de la Coupe du monde, de l'Argentine et l'Uruguay, tous deux doubles champions du monde. De plus son importance se confirme également par son image de « *continent du football* »³ et du marché économique important qu'il propose. C'est qu'il explique l'augmentation du nombre de nations sud-américaines qualifiées dans ce projet. En apparence, cette hausse n'est pas très importante, passant de 4 à 6 places. Néanmoins cela représente un accroissement important puisque la confédération ne contient que 10 membres. Ainsi, 60% de ses pays seraient représentés.

De fait, l'Europe et l'Amérique du Sud monopoliseraient encore près de la moitié des places. Cependant, le projet de la FIFA est davantage favorable à l'Asie, à l'Amérique du Nord et à l'Afrique. Le but est de développer le football là où il n'est pas encore le sport numéro un et de profiter de la croissance économique et démographique de ces zones.

LES MARCHÉS ASIATIQUES ET AMÉRICAINS EN LIGNE DE MIRE

L'Asie et l'Amérique du Nord sont des territoires à conquérir pour la FIFA puisqu'à la fois en termes sportif, médiatique et économique, le football n'est pas le sport principal sur ces continents. Le potentiel des deux continents est très important. Pour l'Asie, le sondage publié en 2006 par l'institut Lamprecht & Stamm SFB AG illustre cela puisqu'il estime le nombre de licenciés à 4,04 millions au sein de l'Asian Football Confédération (AFC) sur une population globale de 3,8 milliards de personnes⁴. Si certains pays sont déjà acquis à la cause du football, il n'en reste pas moins que la Chine est un marché convoité à la fois sportivement et économiquement. Ainsi, l'Asie fait l'objet d'une

² Archives de la F.I.F.A. *Activity Report Minutes* 1928 Minutes of the 17th Annual Congress held at AMSTERDAM on 25th and 26th May 1928.

³ Fabien Archambault, « Le continent du football », *Cahiers des Amériques latines* [En ligne], 74 | 2013, mis en ligne le 20 juin 2016, consulté le 9 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/cal/2963> ; DOI : 10.4000/cal.2963

⁴ Paul Dietschy, *Histoire du football*, Paris, 2010, p.494.

attention particulière depuis quelques années, la Chine plus particulièrement. C'est en effet ce que soulignent le président chinois Xi Jinping et Gianni Infantino, président de la FIFA lors de leur rencontre en juin 2017⁵. De l'autre côté, le marché nord-américain est depuis longtemps convoité par la FIFA, notamment par João Havelange⁶. Ainsi, 260 millions de dollars investis entre 1999 et 2013⁷. Toutefois, le football demeure un sport mineur en Amérique du Nord.

Illustrant la volonté de s'implanter durablement sur ces continents, le projet doublerait le nombre de places disponibles pour chacune des deux confédérations de 4 à 8 pour l'Asian Football Confédération (AFC) et de 3 à 6 pour la Confédération de football d'Amérique du Nord, d'Amérique Centrale et des Caraïbes (CONCACAF). L'augmentation du nombre de places accordées à l'AFC et à la CONCACAF découle d'une politique globale dans l'optique d'y implanter le football de façon pérenne, mais aussi d'attirer les capitaux asiatiques et américains, tant par la retransmission de match que par l'augmentation du nombre de licenciés.

PROMOUVOIR LA PLACE DE L'AFRIQUE

Dans les faits, la Confédération africaine de football (CAF) est la deuxième grande gagnante d'une extension de la Coupe du monde de 32 à 48. En effet, le nombre de places octroyées à la CAF passerait de 5 à 9. Cela répond à la volonté des grandes équipes africaines très souvent écartées de la compétition par manque de place. Cette hausse s'intègre également à la politique de développement du football africain. Ainsi, entre 1999 et 2013, la FIFA a investi 476 millions de dollars dans des programmes de développement du football⁸. Le passage à 9 équipes favoriserait donc sa visibilité. Néanmoins, il convient de mesurer un écart encore important d'égalité sportive. Si en obtenant cette augmentation, l'Afrique devient le deuxième continent le plus représenté à la Coupe du monde, seuls 16,7% de ses pays seront représentés lors du tournoi mondial, contre 29,1% pour l'Europe. La différence entre les deux confédérations est tenue puisque l'UEFA représente 55 fédérations alors que la CAF en dénombre 54. De même, au regard du pourcentage de pays représentant leur confédération, l'Afrique est la deuxième entité la moins représentée derrière l'Océanie. Si la politique de développement du football en Afrique par la FIFA tend à améliorer le développement du football en Afrique, cela reste néanmoins encore insuffisant.

⁵ « Rencontre entre Gianni Infantino et le président chinois Xi Jinping », *FIFA.com*, 14 juin 2017 <https://fr.fifa.com/about-fifa/who-we-are/news/rencontre-entre-gianni-infantino-et-le-president-chinois-xi-jinping-2895157> (consulté le 09/04/2019)

⁶ Paul Dietschy, *Histoire du football*, op.cit., p. 493.

⁷ « Blatter ouvre le séminaire de développement de la CONCACAF », *FIFA.com*, 21 octobre 2013 <https://embedfr.fifa.com/about-fifa/who-we-are/news/blatter-ouvre-seminaire-developpement-concacaf-2201873> (consulté le 09/04/2019)

⁸ « La FIFA évoque l'avenir du développement du football africain », *FIFA.com*, 19 décembre 2013, <https://fr.fifa.com/development/news/y=2013/m=12/news=fifa-evoque-avenir-developpement-football-africain-2247344.html> (consulté le 09/04/2019)

L'OCÉANIE, L'ENFANT PAUVRE DU FOOTBALL MONDIAL

La confédération du football d'Océanie (OFC) bénéficie le moins de l'ouverture de la Coupe du monde, en obtenant seulement une place qualificative contre un match de barrage contre le 5^e de la poule sud-américaine précédemment. Le fait que l'Océanie soit la seconde confédération la plus petite avec 11 membres, après la CONMEBOL (10 membres) et qu'elle n'ait aucun pays majeur du football mondial ne favorise pas l'obtention de nouvelle place⁹. La politique de développement du football en Océanie émanant de la FIFA s'accroît davantage autour des compétitions de jeunes où l'OFC est représentée par deux sélections en U19 par exemple. Néanmoins, elle reste l'enfant pauvre du football mondial en étant la moins représentée et cela illustre un intérêt moindre pour une zone démographiquement, économiquement et sportivement moins attrayante pour la FIFA.

Le projet de Coupe du monde à 48 reflète la politique de la FIFA et ses intérêts particuliers. Le choix d'attribution des places démontre une politique de modification de la hiérarchie historique au sein de la FIFA. Cette dernière présente l'envie de renverser l'hégémonie de l'Europe et de l'Amérique du Sud sur la Coupe du monde en rééquilibrant le rapport de force numérique durant le tournoi. Les différentes places attribuées sont dans une logique globale de développement de certaines confédérations voire fédérations comme les États-Unis et la Chine. Le but est sportif, mais surtout économique. Les bénéficiaires de la hausse du nombre de places vont être des confédérations aux potentiels démographiques et économiques supérieurs aux résultats sportifs actuels. Cela explique la mise en avant des confédérations africaines, asiatiques et nord-américaines pour la FIFA. Cependant, cette évolution se fait au détriment de l'Océanie dont l'intérêt sportif, démographique et économique n'est pas équivalent aux autres confédérations puisqu'à part la Nouvelle-Zélande et la Papouasie-Nouvelle-Guinée, aucun des pays membres n'a une population supérieure à un million de personnes. ■

⁹ La Fédération australienne de football intègre officiellement l'AFC en janvier 2006.

OBSERVATOIRE GÉOSTRATÉGIQUE DU SPORT

LA COUPE DU MONDE À 48 : ILLUSTRATION DE LA GÉOPOLITIQUE DE LA FIFA

PAR **EMERICK DUMAS** / ASSISTANT DE RECHERCHE À L'IRIS

AVRIL 2019

Un observatoire du

PROGRAMME SPORT ET RELATIONS INTERNATIONALES

Sous la direction de Carole GOMEZ et Pim VERSCHUUREN, chercheurs à l'IRIS

gomez@iris-france.org

verschuuren@iris-france.org

© IRIS

Tous droits réservés

INSTITUT DE RELATIONS INTERNATIONALES ET STRATÉGIQUES

2 bis rue Mercoeur

75011 PARIS / France

T. + 33 (0) 1 53 27 60 60

contact@iris-france.org

@InstitutIRIS

www.iris-france.org